



# 12 décembre 2023

## Mobilisation pour les lycées professionnels

### Le SE-Unsa exige plus de garanties de la ministre Grandjean dans l'intérêt des personnels et des élèves !

Depuis le début des discussions, les interventions du SE-Unsa ont permis d'obtenir :

L'organisation des 6 semaines des PFMP reste à la main des équipes pédagogiques

Les épreuves ponctuelles du bac reculent de mars à mai

Le chef-d'œuvre est supprimé

Un oral de projet permet plus de souplesse et d'intégrer les projets des référentiels professionnels

Le dispositif de co-intervention est supprimé en terminale et il est diminué en seconde et en première au bénéfice de l'enseignement professionnel et de la mise en place des effectifs réduits en mathématiques et en français

Tous les élèves de terminale auront au moins autant d'heures d'enseignement général en 22 semaines qu'en 26 semaines

La dénomination du terme PFMP est maintenue pour les 6 semaines de périodes en entreprise pour les élèves en insertion professionnelle et garantit donc que le suivi de ces élèves rentre dans les ORS des enseignants

Le SE-Unsa poursuit ses exigences en demandant des garanties sur :

La grille horaire pour la préparation à la poursuite d'étude du mois de juin

Une grille horaire élèves à 30h/semaine en seconde et en première

